

Quels médecins pour demain ?

PAGE 5

© M. Inseel - BELPRESS

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© PHOTOGRAFIE BELGIANE

Santé

L'alu, ami ou ennemi ?

Suspecté d'être à l'origine de plusieurs maladies, l'alu fait l'objet de nombreux travaux scientifiques. Le point sur les dernières avancées en la matière.

PAGE 7



© M. Inseel

Volontariat

Des vacances pour tous

Altéo, mouvement de personnes malades, valides et handicapées, propose des destinations de vacances adaptées. Volontaires bienvenus !

PAGE 6

Sécurité sociale

Pension minimum garantie

Un mécanisme de solidarité garantit une pension minimale. Quels en sont les montants ?

PAGE 2

Exposition

De l'émotion au Mac's

L'artiste français Christian Boltanski nous invite à vivre une expérience secouante et inattendue. A ne pas manquer.

PAGE 9

Le service Pension vous informe

Une pension minimum garantie, vraiment pour tous ?

Les règlements des pensions ne cessent d'évoluer depuis ces dernières années. S'il est important de suivre l'actualité des réformes, il est tout aussi intéressant de bien connaître ce qui continue d'exister. Penchons-nous à nouveau sur la "pension minimum garantie pour une carrière complète", l'un des principaux mécanismes de la pension légale.

La pension légale est calculée sur la base de la carrière professionnelle et de la rémunération. Cela signifie que, quand les rémunérations sont faibles, le montant de la pension le sera également.

Face à cette situation, il est prévu, sous certaines conditions, d'augmenter le montant de la pension jusqu'au minimum garanti. Nous pouvons qualifier cette disposition de mécanisme solidaire car l'augmentation est financée par la sécurité sociale.

Le principe d'un minimum garanti existe dans les trois régimes : salarié, indépendant et sec-

teur public (1). Il est valable tant pour la pension de retraite que pour la pension de survie. Enfin, la majoration est également prévue pour les personnes ayant une carrière mixte salarié/independant. Cela s'appelle le "minimum garanti mixte".

Exemple pour un salarié

Vous avez une carrière professionnelle de 45 années civiles (chaque année comptant au moins 208 jours en équivalent temps plein : ETP). Vous bénéficiez, au minimum, d'une pension mensuelle s'élevant à 1.123,34 euros (au taux isolé) ou à 1.403,73 euros (au taux ménage).



Et pour les carrières mixtes ou les temps-partiels ?

Il existe des règles spécifiques pour les personnes ayant une carrière à temps partiel et/ou une carrière mixte. Renseignez-vous auprès du service Pension de votre mutualité régionale.

À maximiser pour une meilleure sécurité sociale

Force est de constater que les montants des minima, même si on en bénéficie à 100%, demeurent relativement bas par rapport au coût de la vie. Malgré cela, la pension minimum garantie reste une mesure importante de la sécurité sociale belge.

Reste que, pour les personnes n'atteignant pas deux tiers d'une carrière complète, le filet de sécurité (notamment la Grapa)(2) se trouve encore plus bas et que les mesures d'accroissement via l'enveloppe dite "bien-être" ne les ont pas souvent concernées... Une solidarité à parer donc.

// SERVICE PENSION

Montants mensuels de la pension minimum garantie

	PENSION DE RETRAITE (EUROS)	PENSION DE SURVIE (EUROS)
Salarié	1403,73 (ménage)	1105,67
	1123,34 (isolé)	
Indépendant	1403,73 (ménage)	1060,94
	1060,94 (isolé)	
Secteur public	1608,53 (ménage)	1121,73
	1286,85 (isolé)	
«Minimum mixte salarié» = carrière mixte salarié /Indépendant	1262,74 (ménage)	954,36
	954,36 (isolé)	

Faut-il avoir 45 années de carrière pour bénéficier d'une pension minimum garantie ? Non, dès que la carrière atteint au minimum deux tiers de carrière complète, vous pourrez bénéficier d'une pension minimum garantie proportionnelle.

Si vous avez par exemple une carrière de 36 années civiles (d'au moins 208 jours en ETP pour chaque année), vous aurez droit à une pension minimum garantie, mais proportionnellement aux années, soit 36/45 de 1.123,34 euros = 897,67 euros (au taux isolé) ou 36/45 de 1.403,73 euros = 1122,99 euros (au taux ménage).

>> Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service Pension de votre mutualité régionale.

Pour connaître les coordonnées du service proche de chez vous, appelez gratuitement la MC au 0800 10 9 8 7, envoyez un courriel au servicepension@mc.be ou surfez sur www.mc.be

(1) Malgré ce principe commun, il y a des règles d'octroi différentes d'un régime à l'autre.

(2) La Grapa (Garantie de revenus aux personnes âgées) est une aide financière accordée, sous certaines conditions, aux personnes âgées de plus de 65 ans ayant un faible niveau de pension et/ou peu de revenus.

Conseils juridiques

Copropriété : peut-on m'imposer d'effectuer des travaux dans l'immeuble ?

La gestion d'une copropriété n'est pas toujours aisée. Les copropriétaires n'ont pas nécessairement les mêmes attentes, les mêmes impératifs, voire les mêmes budgets. Dès lors, comment procéder si des travaux doivent être entrepris ?

La copropriété forcée est organisée par la loi de manière impérative (1). Elle naît lorsqu'un immeuble est divisé en lots privatifs (par exemple des appartements) et en parties communes (les couloirs, l'ascenseur, etc.). Chaque lot est administré par son propriétaire tandis que les communs sont gérés par l'ensemble des copropriétaires. Il faut distinguer la copropriété de l'indivision ordinaire, par exemple celle qui se crée lorsqu'un frère et une sœur héritent de l'immeuble de leurs parents. Pour organiser la copropriété, un notaire dresse les statuts de l'immeuble. Il y décrit la composition des unités privatives (hall, salle de bains, salle à manger, etc.) ainsi que leur quote-part (fraction) dans les parties communes. Ainsi, la clé de participation est fixée dans les charges communes ordinaires – éclairage, nettoyage, etc. – et extraordinaires – travaux de façade, ascenseur, etc. Ces statuts sont inscrits au registre de la conservation des hypothèques (2).

L'association des copropriétaires décide

L'association des copropriétaires, réunie en assemblée générale, prend des décisions pour la copropriété. Elle possède une personnalité juridique propre (3). Les copropriétaires se réunissent au moins une fois par an. Après concertation sur base d'un ordre du jour, ils prennent des décisions qui font l'objet d'un procès-verbal.

Le syndic agit

Le syndic est nommé par l'assemblée générale. Il s'agit généralement d'un copropriétaire ou d'un professionnel, par exemple un agent im-

mobilier. Il assure la gestion quotidienne de l'immeuble et gère les fonds de la copropriété. Il doit notamment convoquer l'assemblée générale, rédiger le procès-verbal et le conserver. Il exécute les décisions prises et prend les mesures nécessaires pour la gestion quotidienne de l'immeuble, par exemple il engage une aide-ménagère pour nettoyer les couloirs.

Et pour les travaux ?

L'assemblée générale apprécie si des travaux sont à réaliser (par exemple : remplacer l'ascenseur, réparer le toit, etc.). La majorité des trois quarts est indispensable pour prendre cette décision en fonction des informations et des devis collectés par le syndic.

Seuls les travaux urgents et conservatoires ainsi que d'entretien ou les petits travaux peuvent être décidés par le syndic. Par exemple, si une partie du toit a été arrachée par un arbre, le syndic peut commander une réparation locale rapide. L'assemblée générale déterminera ensuite comment organiser les grosses réparations.

Qui paie ?

Les frais d'entretien, de conservation et de réparation des parties communes sont à charge de l'ensemble des copropriétaires. La répartition est reprise dans le règlement de copropriété. Elle s'effectue soit en proportion de la valeur de la partie privative, soit en fonction de l'utilité que va pouvoir en retirer chaque copropriétaire. Cette répartition ne peut être modifiée que par l'assemblée générale, décidant à l'unanimité, ou par le juge de paix.

En cas de désaccord

En cas de désaccord, un copropriétaire dispose de 4 mois pour introduire une demande de modification de la décision de l'assemblée générale auprès du juge de paix. A titre d'exemple, un copropriétaire réagit lorsque les travaux lui portent préjudice. Toutefois, le dialogue reste le moyen le plus sûr de désamorcer un conflit : la décision du juge de paix est souvent mal vécue et cristallise les rivalités.

Et s'il n'y a pas de syndic ?

Le syndic ne veille qu'à la mise en œuvre des décisions de l'assemblée des copropriétaires.

En conclusion

Pour un fonctionnement optimal de la copropriété et dans le respect des dispositions légales, les copropriétaires veilleront à désigner un syndic. Cependant, malgré sa désignation, les copropriétaires, réunis en assemblée générale, décideront ou non de la réalisation de certains travaux. Libre à ceux qui ne sont pas d'accord de saisir le juge de paix...

// INGRID PLANQUEL
ASBL DROITS QUOTIDIENS

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be



(1) Une règle impérative est une règle qu'on ne peut pas éviter, qu'on est obligé de respecter. Elle s'applique même si on a prévu autre chose dans le contrat.

(2) La personnalité juridique d'une association est l'aptitude à avoir des droits et des obligations. Les associations, les sociétés, etc. ont généralement une personnalité juridique propre. Elles exercent leurs droits et devoirs par l'intermédiaire de personnes qu'elles désignent.

(3) Le registre de conservation des hypothèques est une base de données qui contient une série d'informations concernant chaque bien immobilier, par exemple, les actes de vente du bien, l'existence d'une hypothèque, le règlement de copropriété, etc. Ces registres sont centralisés au niveau d'une ou de plusieurs communes. Ils sont publics, par conséquent tout le monde est censé être au courant du statut de cet immeuble et doit en tenir compte. En Belgique ils existent plusieurs registres.

Publication

"Panorama social", un guide des législations sociales

Le Service social de la Mutualité chrétienne publie la neuvième édition du "Panorama social". Ce guide des législations sociales et des dispositifs sociaux en vigueur aux niveaux fédéral, wallon et bruxellois est une mine d'informations destinée avant tout aux intervenants des services sociaux et médicaux, mais aussi aux personnes désirant approfondir leurs connaissances en la matière.

Ce guide pratique aborde toutes les dispositions sociales en vigueur dans notre pays concernant les personnes malades, handicapées, âgées et/ou à faibles revenus. On y trouve, entre autres, des réponses concrètes aux questions suivantes :

- Où faut-il s'adresser pour obtenir des allocations aux personnes handicapées ?
- Quelles sont les conditions pour bénéficier d'un remboursement préférentiel en soins de santé ?
- Une personne malade chronique peut-elle avoir droit au tarif téléphonique social ? A quelles conditions peut-elle bénéficier d'une intervention du "Fonds Chauffage" ? Quelles sont les procédures à suivre pour bénéficier de ces droits ?

En tant que membre de la Mutualité chrétienne, vous pouvez vous procurer "Panorama social" au prix promotionnel de 32 EUR (frais de port compris) si vous le commandez avant le 31 mai 2015.

Dès le 1^{er} juin 2015, il sera vendu au prix de 52 EUR (possibilité d'abonnement annuel pour le prix de 42 EUR).



Vous pouvez le commander via les éditions Vanden Broele :

Par mail : www.panoramaisocial.be
Par courrier : Éditions Vanden Broele, 210, Chaussée de Tubize, 1440 Wauthier-Braine
www.editions.vandenbroele.be
Par Fax : 050/ 64. 28. 08
Par téléphone : 050/64.28.11

Travailleurs

Revalorisation de certaines indemnités

Le gouvernement fédéral a pris quelques mesures de revalorisations dans le cadre de l'enveloppe "bien-être" (il s'agit d'une enveloppe budgétaire, gérée par le ministère des affaires sociales, et destinée à valoriser les allocations les plus basses). Le point pour les travailleurs salariés et indépendants.

Pour les travailleurs salariés

- le plafond journalier pris en considération pour indemniser les incapités de travail des travailleurs salariés est augmenté de 1,25%. Ce nouveau plafond n'est applicable qu'aux incapités qui débutent au plus tôt à partir du 1^{er} avril 2015.

Pour les travailleurs indépendants

- Le gouvernement a prévu une mesure d'égalisation des pensions minimales des indépendants sur celles des salariés d'ici le 01-08-2016(1). Une première étape en vue de cette égalisation est prévue ce 1^{er} avril 2015. De ce

fait, certains forfaits octroyés aux titulaires indépendants en incapacité de travail seront revalorisés à cette date vu que ces forfaits sont liés aux pensions minimales.

- Les forfaits octroyés aux titulaires indépendants isolés en incapacité primaire (première année d'incapacité de travail) ou aux invalides qui n'ont pas mis fin à leurs activités sont revalorisés. Le forfait s'élève à présent à 41,19 euros.

(1) loi-programme du 19-12-2014 - Moniteur Belge du 29-12-2014 - page 106.219

SE PAYER UNE BRONCHITE, ÇA PEUT ARRIVER.

NE PAS POUVOIR PAYER LES SOINS, JAMAIS.

C'EST POURQUOI NOUS REMBOURSONS À 100 % LES SOINS DE SANTÉ DES ENFANTS JUSQU'À 18 ANS.

Parce que la santé de vos enfants ne doit jamais dépendre de votre santé financière, la Mutualité chrétienne rembourse intégralement tous les soins des enfants jusqu'à 18 ans. **Vos consultations chez les prestataires conventionnés** qu'ils soient généralistes, spécialistes (pédiatres, ORL...), orthodontistes, infirmiers ou kinés ne vous coûteront donc rien, y compris à domicile. Pour en bénéficier, il suffit d'ouvrir gratuitement pour vos enfants un dossier médical global chez votre médecin généraliste. Bref, à la Mutualité chrétienne, vous avez l'assurance de ne pas vous sentir démunis face aux problèmes de santé de vos enfants.



Infos : 0800 10 9 8 7 - www.mc.be/100pour100rembourses

la solidarité, c'est bon pour la santé.

À suivre

Ce que l'argent ne peut acheter...

"Au marché, tu peux tout trouver...", chantonnent les enfants avec Henri Dès. Et d'énumérer: les patates et le poisson, les savates et le savon... Ils ne s'y sont pas trompés. Sur les marchés aujourd'hui souvent virtualisés, on peut en effet tout trouver. Certains parlent d'ailleurs de l'ère du triomphalisme mercantile. Non sans une pointe d'espoir en son épilogue. Le philosophe aux pratiques de *showman*, Michael J.Sandel, ouvre le débat sur ce que l'argent ne pourrait acheter...



© Philippe Turpin - Belnet

À y regarder de plus près, en particulier du côté de nos voisins américains, tout ou presque peut s'acheter. M.J. Sandel amasse les exemples, depuis une quinzaine d'années. Attendez-vous à être surpris: le monnayable nous entraîne sur des terrains que l'on imagine protégés. Et pourtant...

Disposer d'un numéro d'appel spécifique pour son médecin, avec la garantie d'être reçu le jour même, ça se vend. Un crâne rasé qui se verra tatouer une publicité, ça se vend. Un chômeur ou un retraité qui patiente pour un autre dans une file d'attente afin d'acheter un billet de spectacle, d'assister à une audience parlementaire, de bénéficier d'une consultation médicale..., ça se vend. Un droit à l'immigration, ça se vend. Une assiduité de l'écolier aux lectures imposées par les enseignants, ça se vend. Le fait de suivre un traitement préventif comme le sevrage tabagique ou la perte de poids, ça se vend. Le nom des stades sportifs, les souvenirs sportifs jusqu'à la terre foulée par une star du baseball lors d'un coup mémorable, ça se vend. Un retard en fin de journée pour venir chercher son enfant à la crèche, ça se vend. Le pronostic vital d'une star, ça se vend. S'assurer contre le risque d'amende pour fraude dans le métro, ça se vend. Etc...

ON RÉSISTE À PAYER LES ENFANTS POUR QU'ILS APPRENNENT À LIRE ET À ÉCRIRE. POURQUOI? PARCE QU'ON CONSIDÈRE QUE LE BUT DE L'ÉDUCATION N'EST PAS SEULEMENT DE RECHERCHER D'EXCELLENTS RÉSULTATS.

qu'ils n'auraient pas choisi de céder s'ils avaient eu les moyens de faire autrement. Ce souci de l'équité repose sur un idéal moral que le philosophe décode : l'idéal du consentement. Le choix de vendre est-il librement consenti? Vraiment volontaire? À partir de quel moment peut-on parler de transaction équitable?

Ensuite pour une question de respect de la valeur des biens. Michaël J. Sandel parle de "corruption". "Nous associons la corruption aux *balckichs*, aux paiements illicites. En réalité, le mal est plus profond. Il arrive que l'argent érode la valeur des biens

auxquels il permet d'accéder." (1) Le philosophe donne des exemples pour se faire comprendre. Ici avec l'éducation. On résiste à payer les enfants pour qu'ils apprennent à lire et à écrire. Pourquoi? Parce qu'on considère que le but de l'éducation n'est pas seulement de rechercher d'excellents résultats. Parce qu'on croit également que l'éducation n'a pas comme seul objectif de rendre l'être humain compétitif sur le marché du travail. Parce qu'on considère aussi que développer les capacités intellectuelles participe à une vie épanouie. En bref parce qu'on donne à l'éducation une valeur particulière. Rémunérer cette valeur serait la dévoyer et pourrait lui nuire. Sans nécessairement être efficace. Car l'argent ou les récompenses diminueraient nos motivations. Par contre, la conviction de bien agir ou l'intérêt prêté à la tâche à accomplir donneraient de meilleurs résultats...

Certains économistes comparent l'altruisme, la générosité, la solidarité, le sens civique à des ressources rares, qu'il y aurait lieu de ménager au risque de les épuiser. M.J. Sandel, comme d'autres, avancent au contraire qu'elles grandissent avec la pratique, s'exercent comme des muscles au risque de déperir. Il plaide pour que nous abusions des débats publics autour de l'intérêt général, que nous réfléchissions à la place du marché dans notre société. Là où il le sert. Là où il lui nuit.

// CATHERINE DALOZE

Des objections à la marchandisation intégrale se font jour. D'abord pour une question d'équité. Avec le monopole du pouvoir de l'argent, les plus nantis se voient favorisés; et les plus précaires contraints de vendre un objet ou une partie d'eux-mêmes

>> Michael J.Sandel, *Ce que l'argent ne saurait acheter*, éd. du Seuil, 2014, 325 p.

(1) Interview dans *Philosophie magazine*, février 2015.

> Sectarismes

Travailler à unir les luttes, plutôt qu'à les séparer. C'est dans cet esprit qu'oeuvre Pax Christi, qui publie un dossier intitulé "Islamophobie, antisémitisme: pour une lutte antiraciste unifiée". Partant du constat que le climat post-attentat - houleux et émotionnellement clivé - est susceptible de ranimer un discours de haine et d'exclusion, l'association propose différentes clés de lecture de l'actualité récente. A son menu, notamment : une analyse du mouvement islamophobe "Pegida" en Allemagne, une rencontre avec des citoyens musulmans et juifs de Belgique, une analyse des risques inhérents aux législations anti-terroristes, un décryptage des phénomènes "complotistes", etc.

Infos: 02/738.08.04 • www.paxchristiwb.be

> Cancer

En réaction à des informations parues récemment dans la presse généraliste sur l'apparition d'une forme particulière de cancer du sein liée aux implants mammaires, la Société royale belge de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique (RBSPS) se veut rassurante. Elle rappelle qu'aucun cas de sarcome mammaire ni de lymphome anaplasique à grandes cellules n'a été identifié à ce jour dans notre pays. Le risque de contracter cette forme rarissime de cancer, à taux de guérison très élevé, est du reste très réduit (1 cas sur 1.750.000). La vigilance de ces praticiens reste toutefois de mise.

Infos: porte-parole de la RBSPS: 0471/64.76.46 • gaetan.willemart@mac.com

> Mariages forcés

En Belgique, seules 56 plaintes relatives à un mariage forcé ont été enregistrées par la police depuis 2010. Les associations qui viennent en aide aux victimes estiment que le nombre réel est probablement plus élevé. Selon une étude publiée récemment par Plan Belgique et l'International Centre for Reproductive Health, les communautés roms et afghanes y sont plus confrontées que d'autres. Les victimes - les femmes, mais aussi les hommes - en ressentent de nombreuses séquelles sociales et psychologiques. Parmi les recommandations, l'Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes préconise un gros effort de sensibilisation dans les écoles, afin que les signes annonçant un mariage forcé ou précoce soient mieux identifiés.

Infos: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes 02/233.42.65 • <http://igvm-iefh.belgium.be>

> Tatouages

L'utilisation de tatouages et de maquillages permanents entraîne de plus en plus souvent des complications nécessitant l'intervention d'un médecin. Ces complications peuvent être liées à de mauvaises techniques, à des encres toxiques, à une stérilisation insuffisante du matériel, etc. En attente de la publication d'une liste officielle reprenant les produits autorisés, le Conseil supérieur de la santé publie un avis détaillé rappelant, tant aux tatoueurs qu'aux clients potentiels, le b.a.-ba des consignes de sécurité d'une pratique délicate et sujette à risques pour la santé.

Infos: Conseil supérieur de la santé: 02/524.91.69 • <http://tinyurl.com/CSS-8893-produittatouage>

Du tonus pour ton blocus !

Alors que les vacances de Pâques arrivent à grands pas, ce bel événement familial signifie aussi le début de la période de blocus pour les étudiants du cycle supérieur qui préparent leurs examens de juin. Pour éviter la panique, Jeunesse&Santé a créé pour eux le Kit Starting Bloque, un outil unique et indispensable pour un blocus serein et efficace.

Le blocus est souvent redouté par les étudiants, surtout en première année. Une période qui peut en effet s'avérer stressante et épuisante. Comment organiser son temps de travail ? Comment le combiner à des moments de détente ? Juin est peut-être l'occasion de rectifier les écarts de janvier, ou au contraire, de poursuivre sur une lancée positive.

Jeunesse & Santé propose aux étudiants son Kit Starting Bloque. Il aborde sept thèmes liés au blocus : le stress, l'alimentation, la méthodologie, la consommation, l'organisation du temps, les relais et relations sociales et quelques conseils supplémentaires pour la route. Sous forme de fiches thématiques, les étudiants peuvent y trouver, au recto, des ateliers pratiques, des stickers, des tableaux, des blagues... et, au verso, des conseils utiles.

Créé par des jeunes, pour des jeunes, le Kit comprend également un planning d'étude à afficher, à compléter et à modifier au fur-et-à-mesure ainsi qu'une cible anti-stress pour déconnecter le temps d'un break. Un outil ludique et efficace pour appréhender le blocus en étant bien armé.

// AURÉLIE MOREAU CHARGÉE DE COMMUNICATION J&S

>> Plus d'infos : Le kit "Starting Bloque" est à télécharger gratuitement sur www.jeunesseetsante.be/startingbloque, entièrement ou en partie selon l'intérêt pour l'étudiant.

Le Kit comprend un planning d'étude à afficher, à compléter et à modifier au fur-et-à-mesure



Cancer Le chemin difficile vers l'hôpital

La Fondation contre le cancer lance un appel aux témoignages auprès des personnes suivant un traitement contre le cancer. Objectif : améliorer la prise en charge du transport de et vers l'établissement de soins.



Pas facile d'organiser son déplacement vers l'hôpital quand on doit suivre une chimiothérapie ou une radiothérapie... On peut bien sûr mobiliser les proches ou les amis, mais comment faire lorsque les séances se suivent à une cadence soutenue, parfois à un rythme quotidien et pendant plusieurs semaines ? Sans compter que certains soins s'étalent parfois sur plusieurs heures et que la distance entre le domicile et l'établissement de soins peut s'avérer très longue, tant pour l'accompagnateur que pour le malade, qui en sort souvent affaibli.

La Fondation contre le cancer aimerait en savoir davantage à ce sujet. Il y a quelques années, elle avait déjà tenté - en vain - de sensibiliser le monde politique aux difficultés rencontrées par les patients et à l'étrangeté de certaines pratiques. Des exemples ? Des sociétés privées, spécialisées dans le transport de malades, exigent des suppléments anormaux en cas d'attente du chauffeur pendant le traitement, voire réclament un supplément "sandwich et boisson" pour celui-ci. Certains véhicules manquent d'hygiène, ce qui pose un problème pour les patients dont le système immunitaire est fragilisé. En outre, les utilisateurs ont de la peine à voir clair

dans les tarifs proposés, par les différents prestataires. Enfin, pour compléter le tout, les législations sont régionales. Ce qui, à Bruxelles, ressemble à un casse-tête: trois systèmes réglementaires se superposent.

"À partir des témoignages du terrain, il semble que la situation soit plus problématique en Wallonie qu'en Flandre, constate Nele Van den Cruyce, collaboratrice à la Fondation contre le cancer (FCC). Et plus compliquée aussi du côté francophone de Bruxelles que du côté néerlandophone. Mais nous devons vérifier et quantifier toute cela avec davantage de précision". L'appel est donc lancé, jusque fin mai, à toutes les personnes suivant ou ayant suivi une chimio et/ou une radiothérapie, de même qu'un traitement de suivi. Un questionnaire anonyme peut être rempli en quelques minutes (1). A l'issue du dépouillement, la FCC s'adressera au monde politique pour trouver des solutions. Tant au niveau régional que fédéral, compétent pour le remboursement.

>> Plus d'infos : 0800/15801 • www.cancer.be

(1) Sur <http://www.cancer.be/enquete-deplacement>.

Faut-il imposer un dépistage cardiaque aux sportifs amateurs ?

L'annonce dans les médias du décès d'un sportif amateur lors d'un entraînement ou d'une compétition est toujours un véritable choc. Après l'émotion, viennent les interrogations. Est-il possible d'éviter ces morts subites ? Et, si c'est le cas, le dépistage cardiaque obligatoire est-il la solution ? Le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE) s'est penché sur la question et nous livre ses résultats.

Le KCE a pour mission de conseiller les pouvoirs publics lorsqu'ils doivent prendre des décisions ayant trait aux soins de santé et à l'assurance de la santé. Pour cette étude, il a limité son public cible aux sportifs amateurs âgés entre 14 et 34 ans (1). Ils représentent un million de personnes en Belgique.

Dépister n'est pas éviter

En Belgique, on ne dispose pas de chiffres précis concernant le sport amateur et la mort subite. En revanche, par extrapolation à partir des données des pays voisins, il est possible de dire que le décès brutal d'un jeune par arrêt cardiaque lors d'une activité sportive représente moins de 10 cas par an. Les autres causes de mort subite comprennent, entre au-

tres, le coup de chaleur et l'emploi de substances stimulantes. Les anomalies cardiaques les plus fréquentes (2) mènent rarement à une mort subite. De plus, elles sont généralement dénuées de symptômes.

Toujours quelque chose qui cloche

Selon les chercheurs du KCE, imposer un dépistage complet (questionnaire, examen cardiaque et électrocardiogramme) à des personnes jeunes pourrait déboucher sur un diagnostic faussement positif (basé sur un incident isolé ou sur des antécédents familiaux). Avec, parfois, pour conséquences, du stress, de l'anxiété, un écart de la pratique sportive et, dans certains cas, un surtraitement qui pourrait entraîner des



effets nocifs pour la santé. Côté budget, dépister un million de jeunes sportifs amateurs coûterait entre 65 millions et 100 millions d'euros.

Ne pas imposer, mieux informer

Si le KCE ne préconise pas l'instauration d'un dépistage obligatoire chez les jeunes sportifs amateurs entre 14 et 34 ans, il recommande toutefois de développer un matériel d'information adapté à tous les publics concernés. Et, bien évidemment, en cas de symptômes pouvant évoquer un pro-

blème cardiaque, il demeure nécessaire de consulter un médecin avant de commencer ou de continuer toute activité sportive.

>> Plus d'infos : www.kce.fgov.be

(1) Les anomalies cardiaques sont peu décelables avant la puberté. (2) Cardiomyopathie hypertrophique, malformation congénitale des artères coronaires et syndrome de Wolff-Parkinson-White.

Enseignement

Quels médecins pour demain ?

L'art de soigner attire de nombreux étudiants dans les facultés de médecine en Belgique francophone. Des études qui nécessitent du travail, une insatiable curiosité et de grandes qualités humaines. Comment seront les médecins de demain ? Entretien avec Francis Zech, professeur émérite et ancien doyen de la Faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain (UCL).

En Marche : On peut dire que les études de médecine ont la cote...

Francis Zech : Oui. Le nombre d'étudiants a presque doublé ces cinq dernières années ! Et ce n'est pas forcément bon pour la qualité de l'enseignement... C'est moins facile, par exemple, de donner des cours en petits groupes. Il y a aussi moins de places dans les spécialités.

EM : Il faut dès lors revaloriser la médecine générale ?

FZ : Avec deux fois plus d'étudiants, on a l'obligation morale de relever l'enthousiasme pour la médecine de première ligne. De nombreux jeunes en ont peur parce qu'elle demande beaucoup de connaissances et de responsabilités. Également parce qu'elle s'exerce seul. Il y a un pas à faire vers plus de confiance en soi. Un autre pas, peut-être aussi, vers plus d'humilité parce que perdure une image un peu malsaine du spécialiste qui serait plus malin que le généraliste.



Francis Zech, professeur émérite de la Faculté de médecine de l'UCL.

EM : C'est faux ?

FZ : Dans son domaine, peut-être que c'est vrai. Mais pas à l'échelle du domaine de la médecine ! Selon moi, dans un monde idéal, un médecin devrait d'abord viser à être généraliste. Il faut connaître la première ligne, voir les vrais problèmes et les comprendre.

Médecins de demain : la formation

EM : Les études de médecine, sont réputées difficiles...

FZ : Pas plus que d'autres... Disons qu'une certaine dose de travail et de persévérance est nécessaire. L'étudiant en qui j'ai le plus confiance est celui qui est tombé durant ses études et qui les a repris avec courage. C'est un excellent signe ! Ça veut dire qu'il est capable de reprendre un problème à zéro, d'accepter de revoir son diagnostic si nécessaire.

EM : Il ne serait pas aussi utile d'avoir une tête bien faite ?

FZ : Les jeunes ont un potentiel formidable ! Notre mission est de les aider à développer ce potentiel et leurs capacités de réflexion. Ça veut dire qu'ils doivent aussi avoir un esprit critique, toujours se questionner, ne pas se contenter de vérités simples. Le côté "routinier" de la médecine n'aide pas... En consultation, il y a beaucoup de maladies communes mais elles peuvent cacher des choses plus compliquées. Si je reçois un patient qui tousse et qui fait un peu de fièvre, 19 fois sur 20 c'est une bronchite. Une fois sur 20 c'est autre chose. Par exemple, plus rare, c'est une tuberculose. Il faut trouver la faille, s'interroger : "C'est étonnant en cette saison", "Ça dure tout de même depuis trois semaines", "C'est étonnant que mon patient ait perdu son entrain"... Il faut trouver les petits signes qui disent "Tu dois te remettre en question".

gestes, à formuler un diagnostic, à se frotter au métier... Ensuite les cours pratiques en petits groupes. Le professeur raconte un cas concret et l'étudiant s'exerce, donne son avis, formule des hypothèses. On peut proposer toute la théorie qu'on veut, le jeune ne l'assimile que s'il l'identifie à une situation concrète. Mais pour ça, il faut un nombre énorme de professeurs, de locaux... Aujourd'hui, ça devient très difficile.

EM : On devient médecin en lisant des livres ou en observant des malades ?

FZ : Les deux, bien sûr. Il faut de la théorie mais celle-ci doit être vécue sinon elle n'a aucune utilité. L'autre opposé, c'est très naïf, serait de penser qu'on apprend que par le stage.

"Un bon soignant est un artiste qui n'oublie pas que la médecine est scientifique."

EM : Qu'est-ce qu'un bon soignant ? Un artiste ? Un scientifique ? ...

FZ : C'est un artiste qui n'oublie pas que la médecine est scientifique. Vous n'avez jamais en main des choses simples. Regardez les symptômes de la pneumonie... Il y a souvent de la fièvre, mais pas toujours. Parfois le patient tousse, parfois pas. Parfois il a mal à la poitrine, parfois c'est à l'épaule, parfois c'est dans le flanc. On doit dès lors se questionner sur les antécédents du patient, sur le contexte... Ça devient un art de composer avec toutes ces informations.

EM : On sait que le psychologique a un impact sur la santé...

FZ : ... et que l'optimisme, par exemple, ou encore l'entourage, aideront le patient à se remettre d'une opération. C'est vrai. Mais la médecine n'est pas une science exacte, certains soignants sont tentés d'aller vers des médecines fantaisistes. Il existe des médecines parallèles intéressantes mais certains vont jusqu'au pendule, ce qui me semble être un excès. La médecine a un cadre rigoureux. Un cadre chimique, physique, anatomique qui est contraignant et la pensée doit rester dedans.

EM : C'est une forme d'humilité ?

FZ : Certainement. Elle est nécessaire au médecin, tout comme la générosité. Tous les étudiants ont l'idéal d'aider les autres. Ce que nous allons leur apprendre est d'une part de concrétiser cet idéal, et d'autre part de le préserver.

EM : Enseigner une médecine qui n'est pas routinière, qui n'est pas non plus expédiée ou déshumanisée... Est-ce possible avec autant d'étudiants ?

FZ : Outre les cours en auditoire, il y a deux espaces où un enseignement idéal peut être organisé. D'abord les stages, où l'étudiant est encadré par un professionnel qui l'invite à poser des

Médecins de demain : la pratique

EM : L'étudiant comprend-il que la médecine n'est pas une science exacte, qu'il y aura toujours une part d'incertitude ?

FZ : C'est difficile à faire passer. Ça explique que, parfois, certains soient tentés par des spécialités car le généraliste gère beaucoup d'incertitudes. Il doit faire un plan, être critique, poser son diagnostic, bien vérifier qu'il n'y a pas quelque chose qui cloche et surtout assurer un lien avec son patient, afin que ce dernier puisse le contacter si l'évolution n'est pas celle attendue.

EM : Des radios, des analyses..., ça n'aide pas à réduire l'incertitude ?

FZ : Oui, quand l'enjeu de santé est important et sûrement lorsque la vie est en danger. Mais on ne peut pas les systématiser. On ne peut imaginer que des radios soient faites à tout bout de champ pour une toux ou un peu de fièvre... On ne peut pas systématiquement demander un scanner des poumons, c'est impossible.

"Le médecin a de l'empathie, même si cette dernière est fragile devant l'orgueil et la vitesse."

EM : D'où l'importance de l'examen clinique, de l'auscultation ?

FZ : Oui, bien qu'il s'appauvrisse... Parce que c'est plus simple de demander des radios ou des analyses. Et puis je remarque aussi un manque de confiance des jeunes médecins en l'examen clinique. Pourtant, les anciens, entre 1800 et 1850, avaient décrits énormément de signes cliniques qui ne sont plus guère appliqués. Il y a une question de temps pour le médecin mais aussi pour le patient. Ils aiment être écoutés, pas examinés. Certains trouvent ça parfois trop long et disent : "Vous savez, les autres docteurs ne font pas comme ça..." On en devient presque suspects !

EM : Quel est son avenir ?

FZ : À mon avis, il est immense et ce pour deux raisons. Un : nous disposons d'un système de santé solidaire qui permet aux gens d'être soignés. Mais il faut être raisonnable dans la solidarité. Faire des examens pour un oui ou pour un non coûte cher à la collectivité alors qu'une bonne auscultation permet d'éviter des examens sophistiqués et coûteux. Deux : la rapidité. On ne peut pas, en pleine nuit, se rendre chez un patient avec un appareil à radiographies. Par contre, un médecin peut très bien se débrouiller avec un stéthoscope et ses dix doigts. De surcroît, nous allons vers une restriction des examens coûteux et vers une médecine ambulatoire. Cela m'amène à croire que l'examen clinique a assurément un grand avenir devant lui.

"Avec Internet, les patients consultent plus tôt, posent de bonnes questions, sont plus exigeants..."

EM : On entend parfois que les médecins manquent d'empathie, de temps...

FZ : Ça me fait mal. Il y a probablement une phase d'orgueil chez les jeunes diplômés, ils sont très fiers, et cela diminue l'écoute. Pourtant, parmi eux, beaucoup avaient de l'idéal et de l'empathie au départ. Ils peuvent les retrouver en repensant à des professionnels qui mettaient, par exemple, l'empathie en avant. Si, étudiants, ils ont adoré tel professeur, ils mettront un point d'honneur à être fidèles à ses enseignements. Au départ, ils avaient de l'empathie. Aux professeurs et maîtres de stage la responsabilité de l'accroître et d'éviter de l'étouffer.

Il y a sûrement aussi le manque de temps... La médecine se fait trop vite. Mais on ne peut toutefois pas blâmer un médecin d'avoir de l'expérience et donc de résoudre rapidement le problème. Ce que le patient ignore, c'est peut-être que ce médecin a consacré plus de temps à un patient dans une difficulté médicale ou dans une détresse humaine plus grandes. C'est aller trop vite de dire qu'il n'y a pas d'empathie, même si cette dernière est fragile devant l'orgueil et la vitesse.

EM : Est-ce que Internet a changé l'approche du patient vis-à-vis de son médecin ?

FZ : Ça a changé les questions et les demandes des patients. Globalement, c'est une bonne chose parce que les patients consultent plus tôt, posent de bonnes questions, sont plus exigeants et demandent au médecin de développer ses arguments. C'est stimulant. Du côté des réponses, du diagnostic, je n'ai pas l'impression qu'il y ait moins de confiance. Je ne pense pas qu'Internet soit dangereux... Beaucoup de contenus y sont validés par des professionnels de la santé. La connaissance secrète n'est jamais bonne. Plus les gens en savent, mieux tourne le monde.

EM : Un dernier conseil à l'adresse des médecins de demain ?

FZ : Vous avez 20 ans ? Ne cessez jamais de tout remettre en doute. Mais ne doutez jamais de vos valeurs.

// ENTRETIEN : MATHIEU CORNÉLIS

Travailler en petits groupes permet aux étudiants de formuler leurs hypothèses.



Entreprendre

Des placements solidaires pour un entrepreneuriat durable

Entreprendre aujourd'hui n'est pas chose simple. Bloqués entre la vision angoissante de l'entrepreneur dévoué corps et âme à son projet et celle, mythique, de la success story, même les plus audacieux pourraient y perdre leur entrain. Et à l'engagement personnel, il faut ajouter l'investissement financier inévitablement associé aux démarches, parfois décourageantes, auprès des banques. Mais halte à la morosité ! Il est possible d'entreprendre - et aussi - d'investir autrement.

Crédal est une coopérative née depuis un peu plus de 30 ans. Son objectif ? Envisager la finance de manière éthique et solidaire. Son créneau ? L'argent doit avoir un impact positif. Elle propose ainsi aux épargnants de donner du sens à leurs placements en les transformant en crédit de l'économie sociale ou encore en micro-crédit pour les personnes exclues du secteur bancaire. En 2014, le nombre de coopérateurs atteignait 2.313 personnes, dont deux tiers de personnes physiques. Le montant des fonds s'élevait à vingt sept millions cinq cents mille euros. 967 crédits ont été octroyés en 2013.

Une économie en mouvement
Impact + est un nouveau produit lancé par Crédal. Il s'adresse aux en-

trepreneurs qui veulent développer des projets durables et/ou citoyens. Ces entrepreneurs veulent placer l'intérêt général au cœur de leur activité économique, et veulent apporter des solutions rentables à des problèmes sociaux, sociétaux ou environnementaux. Ces entrepreneurs pensent que l'économie peut être plus durable, plus locale, plus solidaire et plus équitable. Et penser autrement son entreprise, c'est aussi penser autrement son financement. Impact + se propose d'être cet outil de financement. Actuellement, une vingtaine de projets "tests" ont démarré grâce à Impact +.

Un accompagnement ad hoc
Comme un investissement financier n'est pas l'unique gage de réussite,

Crédal propose également aux entrepreneurs de les accompagner dans le développement de leur projet. Natacha Sagit a bénéficié de cet accompagnement. Graphiste de formation, Natacha souhaitait donner un nouveau sens à son boulot et a procédé à un virage à 180 degrés. Elle range ainsi son ordinateur et se lance dans une entreprise d'alimentation durable. L'idée ? Travailler autour du concept de "raw food" ou de l'alimentation vivante(1). La nourriture crue est beaucoup plus riche en nutriments, essentiellement en vitamines, fibres, enzymes et sels minéraux qui peuvent se dégrader lors de la cuisson. Natacha déshydrate des fruits, légumes, céréales, noix afin de garder leur valeur énergétique grâce à une démarche respectueuse du produit et sans gaspillage. "J'ai pu, via Crédal, participer à un stage qui rassemblait des personnes elles aussi désireuses de développer des projets autour de l'alimentation durable. Nous avons visité des fermes, rencontré des experts, bénéficié de conseils pour mettre en place le business plan... L'accompagnement m'a également permis de me constituer un réseau. Je me suis rendue compte que je n'étais pas seule à avoir des idées d'entrepreneuriat durable; c'est rassurant de voir que des

choses existent, que les gens ne sont pas en concurrence et se soutiennent les uns les autres".

Des choses à faire ensemble

"Il faut absolument qu'on se parle !". C'est le cri du cœur de Maxime Everaert adressé à Natacha. Il est le propriétaire de deux cantines modernes à Bruxelles. Le Yéti (2) est situé rue du Viaduc à Ixelles. Dans cet espace chaleureux, nul crainte d'y rencontrer un abominable homme des neiges. Par contre, tout le monde est invité à manger sain, quel que soit son budget. "Le Yéti, ce n'est pas qu'une entreprise alimentaire, c'est aussi un projet d'insertion socio-culturelle et socio-professionnelle". Maxime a répondu à un appel

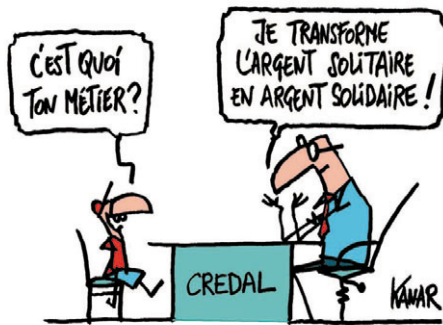
d'offres "marché public" édité par la commune d'Ixelles pour une occupation horeca au sein de la Maison de la solidarité. Le projet devait répondre à plusieurs conditions dont un aspect de solidarité. "Notre politique de prix veut coller à la réalité de la personne. On applique donc une dégressivité des tarifs en fonction du statut du client : étudiant, artiste, senior, personne en recherche d'emploi ou émergeant du CPAS, ouvrier communal, jeune entrepreneur... La réduction peut aller jusqu'à 50 % sur le plat du

jour. Pour ne pas être intrusif, nous fonctionnons à la confiance et ça marche très bien comme ça. Nous n'avons quasiment pas de charges locatives grâce à la commune d'Ixelles, ce qui nous permet de faire un travail sur les prix". Le Yéti 2 s'inscrit dans un projet de quartier. C'est un petit espace où les personnes qui y vivent et qui y travaillent se retrouvent et partagent un moment. "Des gamins du quartier y organisent des tournois de kickers avec des fonctionnaires du Parlement européen". Du côté des repas, Maxime privilégie des produits locaux, de saison, issus d'une agriculture responsable ou du commerce équitable. "Le Crédal a été pour moi une précieuse source d'information, de soutien, de partage des valeurs et de suivi". La solidarité, ça fait du bien, mais cela ne suffit pas toujours, Natacha et Maxime en sont conscients. "On croise les doigts, on fait plein de calculs et on attend de voir comment le vent va tourner".

// ESTELLE TOSCANUCCI

>>> Plus d'infos : Groupe Crédal, Place de l'Université, 16, 1348 Louvain-la-Neuve • Tél : 010/48.33.50 • credal@credal.be • www.credal.be

(1) Inventive Food-natacha.sagit@gmail.com - 0470.84.01.16
(2) Le Yéti2, 133 rue du Viaduc, 1050 Ixelles www.iloveyeti.be



Personnes handicapées

Des vacances pour tous grâce au volontariat

Partir en vacances n'est pas toujours chose possible pour les personnes à mobilité réduite, polyhandicapées ou encore nécessitant certains soins quotidiens. Altéo, mouvement de personnes malades, valides et handicapées, propose pourtant chaque année plus de 70 destinations de vacances adaptées. La mise en place de tels séjours repose sur un élément essentiel : les volontaires.

Du temps à offrir, des envies de s'engager pour les autres, un "donné pour un rendu" sont autant de motivations qui mobilisent plus de 600 volontaires à accompagner des vacanciers en Belgique, en Europe et parfois plus loin. Ils organisent, ils soutiennent, ils soignent, ils partagent... Les séjours Altéo ne sont vraiment pas des vacances comme les autres. D'ailleurs le mot vacances est-il le plus adéquat ?

Philippe, José et Jeannine sont tombés dedans il y a bien longtemps. Ils partagent aujourd'hui leur expérience des nombreux séjours pendant lesquels ils ont accompagné des malades, des personnes âgées, des personnes handicapées. Sans eux et l'ensemble des volontaires, toutes ces personnes moins valides n'auraient pas pu visiter certains coins de notre pays, la Provence, la Bretagne ou encore la Grèce.

Imane Bensalah : Partir comme volontaire dans des séjours Altéo, comment s'engage-t-on ?

José et Jeannine (partent en couple) : Lorsque nos parents sont devenus moins mobiles et que nous travaillions encore, nous avons rencontré Altéo lors d'un salon vacances. La maman de José a alors participé à l'un ou l'autre séjour. On s'est dit que lorsque nous aurions du temps, nous serions volontaires à notre tour. On a commencé par un séjour par an. Aujourd'hui, on part près de 3 fois sur une année. On part ensemble. Notre couple est complémentaire !

Philippe : En tant que médecin généraliste, je suis parti il y a plus de 30 ans en pèlerinage à Lourdes. Cela m'avait plu mais, avec ma vie professionnelle, j'ai mis cela de côté. Lorsque j'ai levé le pied, je suis revenu avec l'envie de m'investir dans les séjours Altéo. C'était pour moi une toute autre façon d'appréhender

la personne que dans mon métier. Tu accompagnes la même personne pendant tout le séjour. Tu vis son quotidien de personne handicapée ou de personne malade. Tu es ses pieds, ses mains, ses yeux...

IB: Pourquoi s'engage-t-on comme volontaire dans ce type de séjour ?

Philippe : Pour moi, c'est offrir des vacances 'comme tout le monde' à des gens qui n'ont pas une vie 'comme tout le monde'. Le retour est très gratifiant. De vraies relations s'installent entre nous et les vacanciers.

José et Jeannine : Socialement, être volontaire, c'est très riche. Notre agenda est bien rempli. Le volontariat épanouit et en plus cela participe au bien-être des gens. Certains volontaires, parfois très seuls, trouvent un peu de bonheur dans leur engagement.



IB: Comment se passe l'accueil des nouveaux volontaires ?

José et Jeannine : On les prépare, on leur explique. Les séjours Altéo ne sont pas de tout repos mais ils sont très riches si on se donne à fond. On constitue une équipe. Dès lors, on s'entraide, et, si des problèmes surgissent, on les résout ensemble dans le souci des capacités de chacun.

Philippe : on les accueille, on les accompagne. On est attentifs aux détails humains. La première fois n'est pas toujours évidente : le contact avec le handicap, les gestes quotidiens qu'il faut accompagner...Il faut

savoir se lancer puis progresser à son rythme.

Une chose est sûre : sans volontaires, pas de vacances ! Si vous avez du temps à donner, Altéo est toujours à la recherche de volontaires prêts à s'engager pour accompagner des personnes moins valides pendant quelques jours.

// IMANE BENSALAH

>>> Plus d'infos : auprès de l'équipe d'Altéo la plus proche de chez vous sur www.alteoasbl.be (rubrique: régionales) ou au secrétariat national : altéo@mc.be • 02/246.47.84.

Consommation

L'exercice physique, via la sudation, élimine beaucoup plus d'aluminium que ce qu'on pensait autrefois.

Le 20^e siècle, début de l'ère Alu

L'aluminium est le troisième élément le plus courant dans la croûte terrestre, dont il constitue environ 8%. Extrait principalement de la bauxite, il est également le métal le plus abondant de la planète. Ses qualités sont innombrables. Il est léger, malléable, bon conducteur électrique et chimique, résistant à la corrosion et à la traction, etc. Pas étonnant que sa production ait connu une véritable explosion ces dernières décennies: 5 millions de tonnes en 1960, 25 millions de tonnes en 2002 et, aujourd'hui, 50 millions de tonnes.

Certains experts n'hésitent pas à qualifier notre époque de "l'ère de l'aluminium". C'est qu'il est partout: dans le bâtiment (châssis), l'industrie, l'alimentaire (où il est utilisé comme conservateur, colorant, antiagglomérant, etc.), la pharmacie (adjuvants de vaccins, pansements gastriques, etc.), les cosmétiques (maquillage, déodorants, etc.), l'emballage (canettes, barquettes alimentaires, etc.), la chirurgie (alliages, implants, céramiques, etc.). Sans oublier son rôle dans certains procédés d'épuration de l'eau de distribution.

Chez les enfants, et les adultes(1), la principale source alimentaire d'aluminium dans le corps se trouve dans les légumes et les produits céréaliers. Chez les nourrissons, il s'agit des légumes, du lait et des compotes. Le thé et le café sont des sources privilégiées d'ingestion. Jusqu'en 2008, la norme hebdomadaire jugée tolérable pour l'organisme était de 7 milligrammes par kilo de poids corporel. Mais, à la leur des avancées de la recherche scientifique, l'Autorité européenne pour la sécurité alimentaire (l'EFSA) a divisé cette norme d'un facteur 7, soit 1 milligramme par kilo par semaine.

C'est, en moyenne, ce que nous ingérons dans nos régions. Mais, selon le Pr Pierre Desreumaux, gastroentérologue au CHRU de Lille et professeur à l'Université de la même ville, il n'est pas rare de trouver des enfants de 7 à 15 ans, tant en Europe qu'aux États-Unis, affichant des valeurs dix à quinze fois supérieures. Et cela, dit-il, essentiellement en raison d'une consommation élevée de plats préparés.

(1) Source: Agence nationale (française) de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

L'alu, ami ou ennemi ?

Suspecté de contribuer au cancer du sein et à certaines maladies osseuses, intestinales ou neurologiques, l'aluminium fait l'objet de nombreux travaux scientifiques. Les derniers résultats ont été communiqués à Lille il y a quelques jours. Une idée forte ? La panique n'est pas de mise. Mais une réelle vigilance, oui. Relativement facile à mettre en œuvre...

Ils sont médecins, mais aussi biologistes, chimistes, pharmaciens, environnementalistes, industriels... Tous les deux ans, ce beau monde se réunit pendant plusieurs jours pour faire le point sur son intérêt commun: l'aluminium et particulièrement son impact sur la santé. Il y a du boulot! Les recherches se multiplient et avancent à pas de géant. Non, on ne sait pas encore tout sur la toxicologie de l'aluminium, loin de là (1). Les études sont longues et coûteuses. C'est que l'aluminium est omniprésent dans notre environnement, le plus souvent à toutes petites doses, et se cumule avec d'autres agents chimiques. Comme pour tout phénomène de pollution environnementale, la relation de cause à effet entre un agent et une maladie est difficile à établir. Mais, si l'on ne maîtrise pas encore le problème dans son intégralité, on pressent que l'omniprésence de l'aluminium constitue un réel problème de santé publique. Grave? Non, répond l'écotoxicologue britannique Christopher Exley, le "Monsieur Aluminium" européen qui lui a déjà consacré vingt ans de recherches. Mais, à l'issue du dernier grand rendez-vous scientifique, qui s'est tenu récemment à Lille, il précise aussitôt qu'"il faut agir dès maintenant. Sinon, le problème va exploser dans cinq, dix ou quinze ans".

Fertilité, autisme, Alzheimer...

Des travaux scientifiques, dont la plupart n'ont pas encore été publiés dans la littérature spécialisée, laissent entendre que l'aluminium pourrait contribuer à la baisse de la fertilité masculine constatée dans de nombreuses régions du monde. "On en a en tout cas retrouvé dans les spermatozoïdes, ce qui constitue une to-

que nouveauté", commente Christopher Exley. Autre découverte récente: la capacité de stockage de l'aluminium dans le tube digestif est plus importante que prévu. "Jusqu'à 1 ou 2% de l'aluminium ingéré. Or cette proportion peut monter jusqu'à 40 ou 50%". Selon les travaux menés à l'Université de Lille, ce phénomène de stockage entraîne probablement des inflammations de l'intestin plus longues et plus intenses

(c'est déjà démontré chez la souris). Il pourrait aussi jouer un rôle dans la sensibilité à la douleur. "Sous l'influence de l'aluminium, des phénomènes intestinaux normalement pas ou peu douloureux - comme le ballonnement - deviennent sources de douleurs", commente le chercheur britannique. "Même si la preuve définitive reste actuellement insaisissable, la surcharge en aluminium est fortement suspectée de contribuer à la

colopathie fonctionnelle (NDLR: syndrome de l'intestin irritable) et à des pathologies liées à la décalcification osseuse (ostéoporose et ostéomalacie)".

Migrant du tube digestif vers le cerveau, l'aluminium est aussi capable de s'y accumuler, ce qui semble expliquer - c'est une autre découverte récente - sa contribution à une

LA CAPACITÉ DE STOCKAGE DE L'ALUMINIUM DANS LE TUBE DIGESTIF EST PLUS IMPORTANTE QUE PRÉVU.

Produits sensibles

- **Déodorants:** leur rôle dans la formation du cancer du sein, en raison de la présence de sels d'aluminium destinés à supprimer les odeurs, est controversé. En revanche, la plupart des experts sont d'accord: il est déconseillé de les utiliser sur une peau régulièrement épilée et/ou blessée. Car, dès ce moment, l'aluminium pénètre massivement dans l'organisme et peut y déployer son potentiel neurotoxique. Les pierres d'Alun synthétiques (qui mentionnent "ammonium alum") contiennent également des sels d'aluminium. Les pierres d'Alun naturelles (la mention est alors "potassium alum") n'en contiennent normalement pas. Bien que ce ne soit pas formellement prouvé à ce stade, les secondes semblent inoffensives.
- Christopher Exley déconseille de consommer les aliments emballés dans des barquettes d'alu. A fortiori s'il s'agit de plats préparés où, en plus, on rajoute de l'aluminium pour faciliter les processus industriels. C'est particulièrement le cas pour les aliments de type cakes et pâtisseries. Peu recommandables également: les feuilles d'alu, surtout quand on utilise du jus de citron ou du vin (préférer, alors, le papier sulfurisé). Quant aux casseroles en alu, il est conseillé de les remplacer si elles sont endommagées.

- **Et l'alimentation bio?** Selon Christopher Exley, aucune étude n'a prouvé que l'alimentation bio contient moins d'alu. En revanche, selon des travaux antérieurs de l'Université de Lille, la terre des potagers privés en contient nettement plus que celle des champs agricoles, assez étonnamment.

- **Eviter, si possible, les additifs alimentaires E173, E520, E523 et E554. Les E555, E556 et E559 sont interdits depuis le 1^{er} février 2014.**

UNE EAU RICHE EN SILICE ÉVACUE PLUS FACILEMENT L'ALUMINIUM DE L'ORGANISME.

forme de la maladie d'Alzheimer (peu répandue) frappant les personnes assez jeunes. La même suspicion "très forte" est relevée à propos de l'autisme. Autre élément mis en évidence: combiné à des prédispositions génétiques, l'aluminium est probablement responsable de la survenance d'une maladie rare dégénérative (la myofasciite à macrophages), caractérisée par des problèmes musculaires persistants liés à l'inoculation de certains vaccins. Enfin, les chercheurs comprennent mieux, depuis peu, les mécanismes par lesquels l'aluminium contribue à faire migrer des cellules mammaires cancéreuses (cancer du sein) vers d'autres parties du corps, contribuant à la diffusion de la maladie dans l'organisme.

Éliminer par la sueur

Des nouveautés inévitables? Avec Pierre Desreumaux, gastroentérologue à l'Université de Lille, Christopher Exley se veut nuancé. "L'aluminium n'est pas la cause unique des maladies neurologiques ou digestives, ni du cancer du sein. En raison d'une susceptibilité individuelle liée à des facteurs génétiques, chacun peut tomber malade...ou pas. En ce qui concerne plus spécifiquement la maladie d'Alzheimer, l'alu accélère tant la survenance que l'agressivité des symptômes: ceux-ci arrivent plus tôt et sont plus virulents". Le scientifique insiste également sur d'autres aspects mis récemment en évidence par les travaux des

équipes spécialisées. Ainsi, l'exercice physique, via la sudation, élimine beaucoup plus d'aluminium que ce qu'on pensait autrefois (où l'on s'était limité à relever le rôle important de l'urine). Une autre façon d'éliminer l'aluminium des organes en surcharge consiste à boire une eau riche en silice. Car, aggloméré à la silice, l'alu se stocke moins dans l'organisme et s'évacue nettement plus facilement par les selles et l'urine. Dommage, toutefois, que la législation européenne sur l'étiquetage n'oblige pas à mentionner la présence de silice. Un autre motif de satisfaction est la prise de conscience des industriels des secteurs pharmaceutique et agro-alimentaire, bien représentés à Lille, de modifier leurs procédés de fabrication. "Les vaccins contenant un adjuvant à base d'alu sont de moins en moins nombreux: c'est une bonne chose", estime l'expert britannique. Il est en revanche nettement plus réservé sur les emballages de boissons multicouches en "brique" (carton/alu/plastique). À cause de défauts de fabrication ou de longs délais de conservation, l'aluminium peut migrer jusqu'au contenu. "Il suffit d'un millième de gramme d'alu pour contaminer lourdement l'aliment".

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) Son rôle dans les maladies dégénératives de l'œil, par exemple, reste un champ d'investigation très peu fréquenté.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- 1. Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
2. Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0422 - Code BIC ou SWIFT: BPOT BE BI. au nom des Editions Mutualistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
3. Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces". En Marche, chée de Haecht 579 BP40 - 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél : 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 17/04 pour l'édition du 7/05, le vendredi 08/05 pour l'édition du 21/05.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto/moto

A saisir: blouson noir homme en cuir H. Davidson moto taille L avec divers écussons et pins + blouson léger H. Davidson, bon état, 130€ à discuter. 02-652.10.28 - 0476-7715.64 ap. 19h. (A51303)

Camping

Nature, tranquillité, convivialité, besoin de prendre l'air, un emplacement: www.campingavoutour-rinnes.com, activités, balades, pêche, géocaching, propre et près de Bxl. 0479-3157.89. (C51278)

C. d'Azur, al. caravane résid., 6p., cf. conf., camping 4 étoiles. 086-43.38.45 - 0472-95.01.48. (C51258)

Le Coq (Ostende), 10' mer, chalet de camping, 2ch. dble. séj., clic-clac, cuis., sdb., mer et verdure, jeux, mubles jardi., 40€/j., 0495-19.81.29. (C51192)

Divers

Av. cse. décès, chaise roulante Vermeiren, neuve, "Edips" 4x4, 600€, 066-48.62.05. (D51301)

Av. tv médicalisé élect. avec matelas et perroquet, très peu servi, prix demandé 600€, rég. Hannut. 019-515.87.ap.18h. (D51313)

Av. drums-kit, orig. eva. Vintage: 4 fûts bois + c.c. chromée, T. bon ét., prix en rapport, préalable/ chèque certifié (B) ou virement bancaire (EUR). 0495-66.80.05. (D51265)

Le bon temps est de retour, av. gd. toboggan plant "Little Tikes rouge et vert de 1m80, en parfait état, pr. enf. de 2 à 6a., 60€. 0472-4194.99. (D51316)

Av. service de verres, 30€ pr. 51. annes, 300, ci-sés/pied, 12 (nières), 10 (champagne), (B vin rouge, 10 (vin blanc, 11 (liqueur). 0477.62.44. (D51259)

Recherche vieilles plaques av. de réclame en email, Alja, Belgae Spa ou autres, de 10 à 1000€ et + selon modèle, me déplace partout. 0475-690445-joki1@telenet.be (D51247)

Av. en un seul lot, cse. cessation activités suite AVC, 1 bac complet de montage son et vidéo (21 appareils), 1.000€. 081-412.003. (D51264)

Av. collect. impôt. balances anc. (+ de 2000), + poids divers, 25 chaises table et bois tr. solides, prix à débattre, curieux s'abst. 0472-62.18.48 - 082-22.3375. (D51314)

Av. table, lavabo, porte de coin en chêne, 1 table de nuit, 1 divan 3pl. en cuir, 1 lit breton 1p., 2 vélos dame. 0498-30.34.38. (D51278)

Av. cse. santé, lots belle brocante, rollator, cuir serv. 060-21.421. (D51277)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres de 14-18 et 39-45. Aidez-nous à transmettre la mémoire, renseignements. 0475-97.31.14 (D50988)

Av. sèche linge à condensation AEG classe C, acheté 500€, utilisé 10 fois, vend 200€, rég. Namur. 0472-5153.93. (D51307)

Av. cse. décès, vêtements dame, 4 pantalons T40, 20 chemisiers T44-46, lainages été/hiv 70 pcs, manteaux etc., chaussures 40-41, prix dém. 0473-74.79.38. (D51271)

Av. rouleau pr pelouse, tronçonneuse élect. anc. pompe à eau fonte, coffre en bois à roulettes, chassiss Meranti 58/60cm inf., 3 cannes à pêche. 0494-6106.31. (D51302)

Av. jolie collection d'hérissans +700 pces. en tous genre, empailés, cristal, bijoux etc., 2.000€. 0472-54.90.36 - 061-41.4017. (D51084)

Av. fauteuil roulant neuf, 100€. 081-2143.39. soir. (D51305)

Av. livre "Le million", 12 volumes, état impeccable, 300€, sipas intéressé s'abst. 0472-4918.13. (D51276)

Av. très beau pardessus homme, gris bleu T54, chauffage électrique, prix à discuter. 0472-33.68.88. (D51266)

Emploi/service

Mr. expérimenté en maçonnerie, carrelage, cherche travail. 0472-39.6918. (E51217)

Immobilier

Av. Westende, studio mblé. 25m2, vue/mer, Te. ét., hdl'entrée avec armoire encastrée, liv. gde. baie vitrée, cuis., coin à manger, coin à dormir 4p., sdb avec douche, 100.000€. 0477-37.10.15. (I51296)

Av. Enghien, mais. 1990, pr. gare, cent. ville et autor. rdch, sal. liv. cuis.ég., wc, vér., dîche, 3ch, séj., grenier amén., dble vitr., gaz ville, cave carrelée, 240.000€. 0475-238546. (I51174)

Av. Côte d'Opale, Bray-Dunes (Fr.) vue mer, appart. 70m2, 2ch., 1er ét., asc., liv., cuis., sdb., wc sep., déb., gar., 160.000€. 065-31.30.88. (I51220)

Location

Namur, agréable rdch + jard. idéal 1+2p, pens. sér. et soignée, coup d'œil sur 3 studios demandé, prix inter. 10€, 04-368.82.93 - 0471-53.28.99. (L51312)

Knokke, appart. 2e. ét., non meublé, 2ch., pr. domiciliation, quart. résid., balcon ensoleillé, 750 EUR, pas de chqes. 0473-7719.52 - 069-86.63.35. (L51256)

Banreux, al., pt. appart. coquet à pers. valide, propre et sérieuse, de plus de 45a. 04-360.81.05. (L51315)

Mobilier

Av. divan réversible Ikea, motif fleuri, état neuf, 250€. 0494-94.79.00. (M51322)

Villégiature (Belgique)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., 2 bains, gar. libre du 18 au 23/5, 220€, libre apd. Tous-saints, photos. 0472-26.54.48. (V51289)

Ostende, Mariakerke, appart. vue mer, 1+3p., liv., cuis., sdb., rénov., coin lit + clic-clac, pas d'animaux. 02-42.50.024. (V51319)

Coyxide, coté soleil, appart. de coin, agréable, lumineux, sup. vue mer, 6° ét., spacie. 6-8p., conf., 2 sdb., sem., qz., mois. 082-22.36.00 - 0476-64.37.65. (V51318)

Coyxide, coté psc., du 15/6 au 15/9, gar., appart. 3ch., 1+1, tv, cuis. de 350 à 600€/sem. cf. comp. sept. 010-611.743 - 0496-36.53.98. (V51311)

30yde, appart. 5p., 2ch., sdb., cuis. fine, living hall, 30m, digue, coté soleil, tv, conf. tv, dvd. 04-37.10.63 - 0473-69.94.34. (V50892)

Ostende, appart. meublé, lich, tv, conf., vue lat. mer, sem.-qz.-mois, max. 4 p., 50m plage - centre ville, casino. 0496-44.98.74 - 02-218.69.56. (V51309)

Westende, bel appart. sur digue, 9° ét., lit, situation centrale, 2ch., 4 à 6p., tv, conf., très agréable. 0494-70.68.81. (V51255)

Coyxide, appart. récent, 1 ou 2ch. et studio proche digue, possibilité garage 0498-12.20.34. (V51300)

Westende-Bains, al., studio, sup. vue mer, tv, cf. à pers. soigneuses, max. 4p., 7° ét., asc. terr., spacie., lumin., minigon., prox. mag., prix attractifs. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V51310)

Middelkerke, appart. 4p., digue mer, 6° ét., asc., tv, cuis.ég., sdb., tv, conf., pas d'animaux, libre. 061-21.28.10 - 0474-94.12.70. (V51273)

Charnaux, pays de Herve, gîte 3 épis, 12p + 2bb, 4ch., lits, cuis., semi-prof., vaiss. pr. 20p. et +, unq. fêtes fam., anim., mariages, photo: www.gitescharnoux.be - 087-6194.32. (V51257)

Middelkerke, chalet al. jusque sept. lit, parquet, tv, mubles, liv., cuis., 2ch., sdb., gde pelouse, terr., belle vue, tv, vidéo, non fumeurs et pas d'animaux. 0475-29.9705. (V51261)

Ard., pr. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20, 2nd. encl. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V51034)

Coyxide, appart. digue, 2ch., 3° ét., asc., cuis. ég., lav. vaiss., liv. lumineux, juillet - août. 081-46.02.71 - 0476-27.31.99. (V51008)

Coyxide, appart. grande famille, 9-10h., 4ch., 2sdb., park., conf., jard., prix inter. 058-51.83.09. (V51281)

Profondville, prom. amoureux nature, studio 2p, rdch, en bois, proche Gr 125, tv, conf., lessiv., Internet, 300€/2 sem. www.lagrandedulle-profondville.be - 0476-78.91.48. soir. (V51179)

Westende digue, appart. rénov., 5p., 6° ét., asc., liv. (sup. div. lit), sup. vue mer, écran plat, diguier, wifi, lch (3L), sdb., cuis., wc, gar., pas d'animaux. 0477-5713.63. (V51251)

Bray-Dunes, 5km La Panne, mais. bel-ét., gar., rdch, gdterr., cuis. sup.ég., 3ch avbalc., 200€, 3wc, liv., sal., tv, sem-qz.-mois, sam. avbalc. 2nd, 2nd. 071-214.09.99 ap. 18h - 0484-43.66.39. (V51136)

La Panne, appart. tv, conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, lich, 1 div. lit, 4p., 4° ét., prix sem-quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V51151)

Middelkerke sur digue, appart. 4p., lich, sup. vue/mer, gde terr., park. priv., tv, pas d'animaux, 1° quinz. mail, liv., 15-30 juillet, sept., oct. 063-44.43.68. (V51222)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte de rêve, 3 épis, jusq. 9p., proche des lacs, jard., park., prom. balisées, équitation et pétanque/plage. 0477-96.771 - 10nba.be/www.leslacsdel'eauheure.be (V51177)

La Panne, appart. sur digue, 2° ét., 2ch., 6/8p., rénov., ttc., très spacieux, lumineux, déco sympa, près du centre, poss. garage. 0479-32.75.55. (V51062)

Westende, al., tr. beau stud. mod., coin digue, vue mer, 2e ét., 4p., lich, sép., tv, cf. asc., libre: 1/4 au 10/6, 16 au 24/08 et svts. 071-34.26.67 - 0478-72.0705. (V51246)

Coyxide, St-Idebaald, digue, appart. 2e ét., 2ch., 6p., tv, conf., très spacieux, 15sd, 13sd, 2 terr., pas d'animaux. 019-5125.58. soir. (V51235)

Westende, studio 2 à 4p., 6° ét., asc., agréable vue sur mer et tennis, tv, sdb., tram et commerces proches. 064-33.00.71. (V51294)

Blankenberge, tv, conf. digue, 2ch., tv, conf., lav. vaiss., tv. 019-56.55.45 - 0475-79.30.24. (V51205)

Westende-Bad, digue, studio 8° ét., tv, conf., lav. vaiss., mo. tv, dvd, div. lit, hall sép., tv, supp. sem., quinz., 400/750€. 063-42.32.95 - 0484-69.65.75. (V51201)

St-Idebaald, appart. mod., vue sur mer, lich, 4p., max., balcon, soleil, sem., quinz., pas d'animaux, photos. 0476-49.17.20 - 02-384.11.00 - danm@vurbnet.be (V51234)

Barvaux/Orbelle - Durbuy, chalet de vac. 5p., 087-88.10.06 - 0497-18.33.41. (V51216)

La Panne, appart. avec gar., face mer, cent. digue, 2ch., ttc., tv, lumineux, se loue tte. l'année du sam. au sam. de 620€ à 620€/sem tv compris. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62. (V50882)

Nieuport s/ digue ou voisine, 2ch., gd. living, cuis. équip. tv, conf., terr., 4° ét., garage, asc., juin-juillet-août-sept., quinz., mois, pas d'animaux. 02-358.43.93 - 0496-94.46.80. (V51253)

Coyxide, al., sem., qz., mois, appart. rez. b., equip. prox. digue, park. priv., 2 ch., 4p., cour. idéal pers. âgées, sans animaux, doc. pr. mail/dem. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V51290)

Dinant, Awagne gîte à la ferme 15/6, 6ch., près de Spontin, éne pr. enf., pros. bois, bq. jard. + 2 ch. d'hôtel-ribe Pâques, prix mod. 0479-90.87.76 - www.hotelribe-noir.be (V51292)

La Panne, appart. 4p., au centre et à 50m de la mer, 3° ét., asc., tv, apt. 175€/sem. 0478-82.3713 - ebarbier@icmail.com (V51293)

Longjumeau, charmé hameau Hés Fagnès nb. prom., vélo, vit. séj., asc. ferries, cuis. rurus, 3 épis, climats spacie. 12 ou 3ch. 080-333.779 - henri.lagoutte@skynet.be - 0477/0893.skynet.be (V5111)

Villégiature (France)

Narbonne plage, appart. 4p., tv, conf., terr., park., prox. plage et comm. 071-36.74.46 - 0479-26.72.37. (V51312)

Mt Ventoux, Malmort du comtal, villa 10p., ttc., pisc., prix 10x5, pr. selon nuit., occupants hors saison. 0470-20.58.00 - 845700@gmail.com (V51053)

Nord Pas de Calais, pr. Capris gr. rez. mais, ds village bd mer, 4p., 2ch., sdb., liv., cuis.ég., mod. tv, wifi, pkg., jard./terr., pl., sdb., 200m plage, photo: http://googl/Eshjg - 0476-259024. (V51252)

Côte d'Opale, Wimerue, calme, al., we, sem., maison 2ch., 4/6p., 300m plage, neu. liv., sech. Infos: www.lasudnas.es - info@nealedunas.net - 0486-42.65.86. (V51313)

Gérardmer, al. appart. chalet, lich, 4p., sdb., terr., vue lat. rch., ville, 37€/nuit, 15km Alsace. 082-66.67.09. (V51304)

Roquebrune, Cap-Martin, lent. ttes. périodes, studio S-0, tv, conf., digue, belle vue montagne, bord de mer, tv, mo., photos disp. 085-84.10.36. (V51306)

Cap d'Agde, appart. 4p., lich, centre port, terr., loggia, pisc., 230 à 600€/sem. 0472-76.34.47 - 083-69.95.59. (V51308)

10km Menton, appart. 4p., face à la mer, liv. avec terr., ch., cuis., wc, conf., cuis. super équip., bois, vignes, resto, jardin, sem. ou cv. 063-22.02.91 - http://chensvstr.cabanovier.fr (V51320)

C. d'Azur, Cavalière s-mer, mais. tv, conf., 2 à 6p., pisc. priv., gdes terr., jard. libre: 2/06 au 25/07 minimum 2 sem. 0474-54.58.59 - reine.marine.duplat@hotmail.com (V51287)

Gard, maison 4p., ds. résid. avec mezz., tv, conf., 2 pisc., terr., multi/sport, anim., juillet à août. 0497-36.10.04. (V51239)

Barcarès, pavillon bord du lac, 1 km mer, 5p. http://barcarèsvacances.skyrock.com/fr.html - 0472-74.43.44 - bernard.joligot@hotmail.fr (V51319)

C. d'Opale, Ste Cécile, bp., vill. conf. 3ch., 2sdb., véranda, plage 300m, terrain cdt. 02-355.80.42 - 0476-54.25.74. (V51156)

C. d'Azur, Villefranche-sur-mer, appl. 2-3p., pl. sud, impecc., ds. résid., calme, vue mer, prox. commerces, plages, trans. en commun, air cl., libre tte. l'année, phot. disp. 0477-62.74.43. (V51301)

Sud Isère, 2-4p., hab. indiv., 50m², pisc., encl. - lit 2p., cuis., sdd, 2wc, ch. 2p. + 1 encl. vide, 0 anim. et 0 tum., 450 à 650€/s. sv. www.avivac.com/jan.n°36386 - jolyvergard@skynet.be (V51203)

S.O. (Sud Bergerac), part. loue grde mais. de campagne, lha., calme, 8-12p., 4ch., 3sdd., 3wc., tv, conf., pisc. priv., 10x5m, phot. et infos: http://ckthechthis.com/cd4n - 0479-81.48.32. (V51152)

Le Touquet, villa familiale, proche des dunes et de la mer, 3ch., conf., jard. clos, 1650€/qz. lib. 4 au 18/07 et du 15 au 29/08 - brim@skynet.be (V51274)

Alpe d'Huez, ski, appart. 4p., tv, conf., balcon pl. sud, vue sup. et dégauche, pied pistes, 4° ét. et dernier, asc., park. priv., situation superbe. 063-5778.89. 0472-78.94.05. (V51236)

Côte d'Azur, St-Ayquil, villa 8p., pisc., gde terr., vue mer, jard. clos, park. 0475-31.27.18 - 085-84.24.59. (V51272)

Gard Provençal, prox. Uzès, villa 6p., tv, conf., gard, jard. clos, pisc. priv., terr. ombragée. 0479-87.55.54. (V51243)

A saisir, Lacanau-Océan, maison super cft., 5p., résid. avec pisc., pl. plage, forêt, lac, sport, vélo. 061-43.3778 - www.locavacaba.be clic Aquitaine n°33 ou 37. bard.pinede. (V51249)

Corse France, magnif. rés. ch. d'hôtes, apt/07:1 sem. + p/4j: 350€ p/2pers. en 1/2 pns. à 2:550€/sem, 15-10%. 061-41.4017. (V51252)

Prov. Var, Carcès, agréable villa, pl. pied lit, conf., 2ch. 5p., prox. du village, terr. sdb., bq. jard. clôt., gar. sit. calme, entre mer et Verdon, 290 à 440€/s. tel. 0485-25.0919. (V51254)

Le Lot, Issendouin, mais. tv, conf., 2ch., 1 sdb., véranda, séj., cuis. ouv. pisc. terr., gde terr. priv., jeux enf., wifi, gard, calme. 081-74.75.07 - 0477-60.40.25. (V51260)

Barcarès, villa 4p., 2ch., tv, conf., ds copropriété avec pisc., face lac et camipi, prox. mer et commerces, park. priv. 081-21.3316 - 0475-931190. (V51262)

Ardeche sud, sans anc. isolé, 6 à 8p., pisc. priv., 2 logements indép. équipés, tv, conf., du 14/6 au 5/7: 600 à 900€/sem. 083-21.31.61 - www.giteeardenche.be (V51263)

Port Leucate, Aude, loue mais. tv, conf., 6 couch., 2ch., 1 mezzanine, cuis., séj., véranda, photos/mail. michelneschiltz1945@gmail.com - 063-36.63.62. (V51253)

Roussillon, Barcarès, bord mer, appart. 4p., lich, tv, liv. http://lesvacancesinter.com - 010-66.64.36 - 0473-56.06.00 - 0476-67.02.55. (V51242)

Port-Camargue, studio 4-5p., airco, tv, radio, cuis., pisc. priv., vue mer, 200m plage, 500m centre commerc. pkg. mer. weemodolom@gmail.com - 0475-23.85.46. (V51175)

Dordogne, Quercy, maison de caract., 3 à 4p., env. calme, plein sud, loc./sem: 270 à 390€. 0476-42.11.45. (V50923)

Bretagne, Plouguerneau, 70m mer, mais. indép. côté naturelle avec 4 criques et plages de sable, à l'embranchement de la mer, face au phare de l'île Vieille. 0477-27.6514 - jpdjon@hotmail.com (V51048)

St-Yrieix-la-Perche (Roussillon), al. villas 4/6p., l'année toute l'année sauf mois de mai, mai, tennis, mer, commerces à 250m., diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.15.91. (V50818)

Ardeche, vallée de l'Yrieux, village Guiras, al./qz., bergerie bien équipée, max. 6p. 0476-89.91.54. (V51158)

Provence, Verdon, Lac Ste Croix, villa 5p., studio 3p. max. anim. la lg. we 230€, we 190€, midweek: 290€, sem. 410€, té. 0495-191504. (V51074)

Provence, entre Verdun et St-Tropez, gîtes et villas privées avec piscines, diprintemps et été 2015, ensemble gère/particulier - www.immodere.com/varcamdobb.php - 0033-6.82.40.8878. (V51299)

Côte d'Opale, Wissant, al. 50m plage, appart. 4p., séj. 2 clic-clac, tv, cuis. équip., lich, sdb., wc, sép., terr. clôt., tv, conf. 0495-32.28.95 - zimelapp@icmail.com (V51060)

Marsillan plage, Hérault, 500m plage ds résid. sép., calme, villa 70m2, 57p., 2ch., séj., cuis.ég., tv, gde terr./clôt.+bbq, airco. www.wolpamalanga.com - 0478-50.49.15. (V50974)

Bretagne Finistère Sud (Gulvinec), al. ds mais. indép., appart. tr. ensoleil. 5/6 p., plage et comm. à 500m, libre tte. l'année. 04-336.24.98 - guth@sfstr.fr - http://omaopabigiblog.blogspot.be (V50904)

Wissant, C. d'Opale, tte. sais., pt. appart. 2ch., rez. conf., cent. ville, 300m plage, terr. pk. priv., 5p max. anim. la lg. we 230€, we 190€, midweek: 290€, sem. 410€, té. 0495-191504. (V51074)

Calvisson-Gard, à 2 pas de la Provence, maisonnette à 56p., 2ch., sdb., ds rés. grande, 20pc., sup. ent. tre Nîmes et Montpellier. 0495-3814.73 - http://le-madisesvignes130861.skyrock.com (V51028)

Bretagne, Morbihan, 200m mer, mais. vac. 4 à 6p., tv, conf., mob. bébé, jard. clôt., mars à sept. 02-375.13.17. (V50980)

Provence, 7km Vaison La Romaine, Puymeras, face Mt. Ventoux, ch. d'hôtes, nuit 50€/2p., table

Offres d'emploi

LE CHU DINANT-GODINNE, UCL NAMUR ASBL RECHERCHE (H/F):

> un **coordinateur** CDI - temps plein.

Fonction: mener, développer et superviser des projets et particulièrement le projet institutionnel. Profil: bac+3.

Plus de détails sur www.mcjobs.be

Envoyez votre candidature motivée avec CV détaillé pour le 13 avril au plus tard christine.rigaut@psehainautpicardie.be

LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DU HAINAUT ORIENTAL RECRUTE (H/F):

> un **responsable de secteur mutualiste** CDI.

Plus de détails sur www.mcjobs.be

Envoyez votre candidature motivée avec CV pour le 20 avril à MCHO.Recrutement@mc.be

LA FÉDÉRATION DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CATHOLIQUE (FESEC) RECRUTE (H/F):

> un **responsable des secteurs "arts appliqués" et "habillement-textile"** entrée en septembre.

Plus de détails sur www.enseignement.catholique.be

"Le SeGEC" - Rens.: patrick.lenaerts@segec.be

Envoyez votre candidature motivée avec CV pour le 24 avril au plus tard à Patrick.Lenaerts, Secrétaire général adjoint, FESeC, av. E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles.

L'AID COORDINATION À BRUXELLES RECHERCHE (H/F):

> un **responsable gestion administrative et financière** CDI - temps plein.

Plus de détails sur www.aid-com.be

Envoyez votre candidature avec CV pour le 20 avril à secretariat@aid-com.be (Joël Gilliaux).

LE CHU DINANT-GODINNE, UCL NAMUR ASBL RECHERCHE (H/F):

> un **infirmier -**

équipe de douleur aigüe

Site Godinne - CDI - mi-temps - 4/sem. - entrée le 4 mai.

Plus de détails sur www.chudinantgodinne.be

Envoyez votre candidature motivée avec CV à recrutement-chu@uclouvain.be

LE CENTRE DE PLANNING FAMILIAL LE "37" ASBL À LIÈGE RECRUTE (H/F):

> un **médecin**

Statut d'indépendant - 2h min. de consultations/sem. Fonction: assurer les consultations de petite gynécologie et le suivi des soins.

Profil: titulaire au moins d'un diplôme de médecine générale - disponible rapidement - atouts: une expérience en centre de planning ou une spécialisation liée à la santé reproductive et sexuelle - sensibilité pour l'accompagnement du public jeune et/ou en précarité sociale et financière.

Plus de détails sur www.mcjobs.be

Envoyez votre candidature motivée avec CV pour le 13 avril au plus tard à Marie-Paule Berhin, Présidente et Katy Jacquet, responsable à Centre de Planning familial Le "37" ASBL, rue Saint Gilles 29/03 - 4000 Liège ouinfo@le37.be

LA FEDERATION DE L'AIDE ET DES SOINS À DOMICILE (FASD) RECRUTE (H/F):

> un **chargé de mission aide et soins**

CDD de 18 mois - temps plein avec conditions APE.

Les informations sur la FASD, son action, ses publications sont disponibles sur le site internet www.fasd.be

Envoyez votre lettre de motivation avec CV avant le 9 avril à Brice Many, directeur général, secretariat@fasd.be

CULTURE ET DÉVELOPPEMENT ENGAGÉ (H/F)

> un **animateur/trice pédagogique**

CDI mi-temps (19h/semaine) Bureau de Liège.

Envoyez CV et lettre de motivation pour le 8 avril au plus tard à Caroline Leterme, directrice, coordination@cultureetdeveloppement.be Rens.: 08744.65.05

CULTURE

Exposition

Nous et les autres, disparus

Lorsqu'on va voir une exposition, on s'attend à regarder des œuvres, à sillonner des galeries en s'arrêtant devant une peinture qui nous attire, une sculpture qui nous intrigue... Avec Christian Boltanski au Musée des arts contemporains du Grand-Hornu, cet attendu est totalement secoué. L'artiste nous plonge tout entier dans une expérience profonde en émotions. À éprouver sans hésiter.



Christian Boltanski - Regards, 2013

"Je voudrais que les gens oublient qu'il s'agit d'une œuvre d'art et qu'ils reçoivent juste une émotion", espère l'artiste français d'une septantaine d'années. Le pari est très réussi, avec le cheminement qu'il propose au fil des salles d'exposition de l'ancien charbonnage. En explorant les thèmes de la mémoire, du souvenir, de la mort, il touche au fond de l'âme. Il renvoie à notre commun d'être humain: cœurs battants, destins fugaces.

Des boîtes et des fantômes

Cela commence avec un mur de boîtes, monumental (la première pièce produite pour la collection du musée, voici presque 20 ans et ressortie pour l'occasion). Les boîtes de fer blanc rouillé s'empilent toutes pareilles, sur

4 mètres de hauteur, et plus 40 mètres de long. Chacune porte un nom, celui d'un travailleur de la mine du Grand-Hornu, comprend-on à la lecture du carton explicatif. Homme, femme, enfant nommés sortent de l'anonymat. Tandis qu'une photo d'identité distingue de-ci, de-là, un de nos semblables, déjà mort sans doute. Dans les boîtes, on imagine que reposent les archives, les trésors ou les cendres de chacun d'eux. Plus loin, le son d'un cœur battant prend le visiteur aux tripes. Il fait partie des battements de cœur que l'artiste recueille auprès des visiteurs intéressés également (1). Ce rythme de la vie ne manque pas de nous

troubler, tant il résonne en nous. Aux murs, les compteurs égrenent les secondes: la somme des secondes vécues depuis la naissance par vingt-neuf individus. Elles croissent comme autant de comptes à rebours inversés. Jusqu'à... une fin inexorable. La plongée du visiteur se fait plus intense encore, dans les salles qui suivent. Il s'aventure dans un labyrinthe de tissus où flottent des regards évanescents. Et la sensation s'épaissit, en traversant une foule fantomatique de manteaux noirs suspendus. Ils ravivent la présence de nos chers disparus...

Au-delà du visible

Sons, odeurs, frôlements, lumières... donnent à ressentir physiquement la réflexion quasi-spirituelle à laquelle invite Christian Boltanski. La fragilité de l'être humain, celle de la vie, est au centre de son propos. Tout en noirceur? On peut le penser car la confrontation est forte avec notre inévitable disparition de mortel. Mais elle est aussi adoucie par l'évocation de la mémoire et de l'espoir. "Je pense que lorsqu'on entre dans une église très sombre, spécialement en été, quelque chose se passe, commente Christian Boltanski. Je cherche à retrouver ce genre de chose". Une réussite.

// CATHERINE DALOZE



Christian Boltanski - Les Registres du Grand-Hornu

en marche

LA SOLIDARITÉ. C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles © 02/246.46.27 - Fax: 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE: Jean Hermesse, Oberg, 23 - Bte 11 - 1970 Wezembeek-Oppem.

RÉDACTRICE EN CHEF: Catherine Daloze - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES:

Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Matthieu Cornélis - Estelle Toscanucci

- ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES: Carine Renquin - Mathieu Stassart - INTERNET:

Jessy Doulette - MAQUETTE: Olagil sprl - MISE EN PAGE: Olagil sprl - Philippe Marchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août).

IMPRIMERIE: Remy-Roto - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing.

ROUTAGE: L'Atelier 2000 - Zoning industriel de Hespignies - 6220 Fleurus.

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

// Intersoc Trip //



Une occasion unique de "rayonner" à partir de Carry-le-Rouet

Des calanques de Cassis à la garrigue en passant par Marseille, son Vieux-Port et sa Canebière, de la Camargue en passant par les Saintes-Maries-de-la-Mer et leur tradition gitane, de Martigues, "la Venise provençale" aux Baux de Provence et leurs paysages impressionnants, vous aurez l'occasion d'éveiller tous vos sens.

Durant votre séjour, vous logerez dans l'hôtel club de notre partenaire Vacancier, qui donne directement sur la plage.

Formule: pension complète

Hébergement: chambres singles (avec supplément) et doubles équipées d'une salle de bains avec douche et toilettes. Téléphone et télévision. Connexion wifi gratuite à la réception

Dans le domaine: piscine en plein air et terrasse

Transport: en autocar à partir de Bruxelles, Bierges, Namur, Wanlin et Arlon



© Christian Boltanski

DATES	PRIX	SUPPLEMENT SINGLE
DU 5 AU 13 JUIN	995 EUR	161 EUR

Voyage de 9 jours en autocar, séjour de 8 jours/7 nuits sur place • Aller: nuitée et dîner dans un hôtel étape • Stoplunch à l'aller: repas de midi des 1^{er} et 2^e jours - Stoplunch au retour: repas de midi et du dernier jour • Excursions: voir programme sur notre site - Accès aux curiosités et guide inclus • Présence d'un accompagnateur Intersoc

>> Pour d'infos: contactez notre service clientèle au 070/23.38.98 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou surfez sur www.intersoc.be

LIC5654

>> Christian Boltanski • "La salle des perdus" • Jusqu'au 16 août, tous les jours de 10h à 18h • Fermé le lundi • 8 EUR (gratuit pour les moins de 6 ans, tarif réduit pour les groupes) • Mac's, site du Grand-Hornu, rue Sainte-Louise, 82 à 7301 Hornu • Infos: www.mac-s.be • 065/65.21.21.

(1) Un dispositif au sein de l'exposition permet d'enregistrer les battements de cœur de ceux qui le souhaitent. Ces "traces" iront rejoindre quelque 120.000 autres, sur l'île de Teshima (Japon), au sein de la "bibliothèque des cœurs" que l'artiste y a installée.

Éditorial Elisabeth Degryse // secrétaire nationale



Soutenir l'emploi dans le non marchand, c'est vital

L'actualité politique récente fait frémir le secteur non marchand bruxellois. Elle a mis sur la table une possible réforme des politiques de soutien à l'emploi à Bruxelles. Des changements pourraient intervenir concernant les aides à l'embauche dans le secteur non marchand: pour les ACS (agents contractuels subventionnés) et les articles 60 (emplois subventionnés via les CPAS). Le débat - qui ne saurait tarder en Wallonie - ne peut se faire sans concertation et ne peut être détaché des plus-values sociétales que ces emplois apportent.

APE, ACS, TCT, CST... Peu importe leur acronyme, les postes subventionnés par les Régions existent depuis plus de trente ans. Concrètement, ces dispositifs se matérialisent sous la forme d'une subvention versée à l'employeur qui couvre tout ou une partie de la rémunération du collaborateur. Ils donnent lieu, dans certains cas, à une exonération - quasiment totale - des cotisations patronales de sécurité sociale.

Soutien à l'associatif

À l'origine de ces dispositifs, l'intention n'était pas tant de répondre au manque d'emplois disponibles sur le marché du travail, mais de soutenir par ce biais les associations qui œuvrent à l'élaboration de politiques particulièrement porteuses de sens pour la société. Ces dispositifs viennent en soutien, par exemple, des secteurs socio-culturels ou socio-sanitaires actifs dans des domaines tels que la petite enfance, la jeunesse, l'insertion socio-professionnelle, l'éducation permanente, la santé...

Au départ, il s'agissait donc bien d'un levier pour encourager le monde associatif et pour soutenir, par ce biais, des politiques essentielles au mieux vivre ensemble. Petit à petit, les pouvoirs locaux - acteurs de ces mêmes politiques - ont également été soutenus. On pense en particulier aux emplois subventionnés au niveau communal dans le cadre du décret accueil temps libre. Des embauches pour coordonner les différentes initiatives d'accueil après l'école.

Les Régions aux commandes

Aujourd'hui, avec la 6^e réforme de l'État, la quasi intégralité de ces politiques est transférée du Fédéral aux Régions. En ce compris les réductions de cotisations ONSS (cotisation de sécurité sociale versée à l'Office national de sécurité sociale). Les entités régionales ont donc l'entière responsabilité de ces dispositifs à leurs charges. Elles ont alors saisi ce qui leur semblait être une opportunité: elles ont réfléchi à la question du soutien à l'emploi et elles ont repensé leurs politiques.

Mais, les prismes de l'efficacité, de l'activation des chômeurs, du coût et de la charge financière deviennent pour ainsi dire les seuls angles d'attaque de la problématique. La question des types de politiques soutenues, celle des retombées pour l'ensemble de la population et celle des enjeux majeurs en termes d'éducation ou de création de lien social ne sont que peu abordées. Voire absentes des débats. On peut alors craindre les conséquences des orientations que le gouvernement bruxel-

lois et le gouvernement wallon prendront dans les mois à venir. Elles risquent d'être importantes pour les associations et le non marchand. Les emplois en question seront-ils directement menacés? Seront-ils demain promis au secteur marchand?

Face à la complexité sociale

Quelle est la pérennité de notre projet de société, si les associations qui la composent sont mises sur le carreau par des choix politiques? Faut-il rappeler que les emplois créés par le non marchand ne sont pas délocalisables? Qu'ils garantissent des emplois pérennes dans nos régions? Que ces emplois participent directement au maintien et au développement de la cohésion sociale?

Par ailleurs, la réforme envisagée à Bruxelles - et qui ne tardera pas à percoler en Wallonie - ne peut pas être l'occasion pour les pouvoirs publics de demander une réorganisation du secteur associatif (fusion des asbl...). On voit poindre les exigences de rationalisation dans des logiques financières ou le nivellement de la qualification des travailleurs par le bas, sans tenir compte de la complexité sociale du terrain.

Enfin, les réformes ne peuvent pas non plus être l'occasion pour les administrations publiques de s'arroger les pouvoirs d'octroi des postes, et au final de définition des critères d'attribution voire des politiques qui y sont liées. Cette compétence doit bien rester au niveau du gouvernement.

Dans ces débats, la Mutualité chrétienne plaide pour que les gouvernements concernés soient attentifs à la concertation nécessaire avec le secteur associatif et non marchand. Ceci afin d'éviter que l'emploi dans ces secteurs soit détricoté et mis à mal par des choix hâtifs. La Mutualité demande de considérer ce qui a motivé la création de ces postes, et de faire en sorte que les politiques soutenues à l'époque par ces mesures d'encouragement à l'emploi soient encore les politiques prioritaires de demain. Nous souhaitons que les réformes envisagées par les gouvernements n'organisent pas une opposition entre le secteur public et les associations qui bénéficient de ces aides, mais bien que leur complémentarité soit reconnue et leurs spécificités protégées; que des solutions pérennes et structurelles soient privilégiées à des solutions qui ne rencontreront pas les vrais enjeux sociétaux de demain.

ça se passe

// Atelier vidéo

Du lundi 13 au mercredi 17 avril, Bruxelles-j organise une nouvelle fois ses ateliers vidéo Bruxelles trip-tic : la vidéo comme moyen d'expression pour les jeunes entre 15 et 20 ans. Prix : 20 EUR
Lieu : rue Juliette Wytsman 4/1 à 1050 Ixelles
Infos : 02/215.63.17 • www.bruxelles-j.be

// Acouphènes

Le samedi 18 avril à 15h, l'ASBL Belgique Acouphènes organise une conférence sur le thème : "Acouphènes... pas d'audition sans cerveau. Que faut-il entendre par là ?" Prix : 8 EUR (étudiants = 3 EUR)
Lieu : CRHN, av. Albert 1^{er} 185 à 5000 Namur
Infos : 04/367.45.65 • www.belgiqueacouphenes.be

// Famille sereine

Le dimanche 19 avril à 10h, l'ASBL Éducation globale & développement organise un brunch sur le thème : être serein et paisible pour gérer ses relations en famille. Prix : 5 EUR
Lieu : rue de Mons 14 à 1400 Nivelles
Infos : 0471/95.13.09 • www.peaceducation.org

// Trop de médicaments ?

Le lundi 20 avril à 14h30, l'Antenne interuniversitaire UCL-ULB des Aînés à Nivelles accueille une conférence sur le thème : "La surmédication du 3^e âge". Prix : 5 EUR
Lieu : Waux-Hall, place Albert 1^{er} à 1400 Nivelles
Infos : 067/88.21.82 • www.centrecultureldenivelles.be

// Nouveaux médias

Le lundi 20 avril à 20h, le Centre culturel régional de Verviers accueille Michel Hermans (Ulg) pour une conférence sur le thème : "Les nouveaux médias, un danger pour la démocratie ?" Gratuit
Lieu : bd des Gérardchamps 7c à 4800 Verviers
Infos : 087/39.30.30 • www.ccrv.be

// Afrika Film Festival

Du lundi 20 au vendredi 24 avril se tiendra la 5^e édition de l'Afrika Film Festival de Louvain-la-Neuve, à l'initiative de l'ASBL Centre Placet.
Lieu : place de l'Hocaille 1 à 1348 LLN
Infos : 010/47.24.56 • www.placet.be

// Aidants proches

Le mardi 21 avril de 9h à 16h45, la Ligue des familles organise un colloque sur le thème : "Aidants proches. Après la loi, on fait quoi ?" Gratuit
Lieu : av. Émile de Béco 109 à 1050 Ixelles
Infos : 02/507.72.11 • www.laligue.be

// Société intergénérationnelle

Le mardi 21 avril de 18h30 à 20h30, le Cepsus convie à une rencontre sur le thème : "L'innovation sociale au service de la participation des aînés : comment construire une société intergénérationnelle ?" Gratuit (inscription nécessaire)
Lieu : IHECS, rue du Poinçon 15 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/238.01.43 • www.cepsus.be

// L'homme qui répare les femmes

Le mercredi 15 avril (cinéma Le Parc à Charleroi) et le mercredi 22 avril (cinéma Le Caméo à Namur), à 20h, se tiendront deux projections-débat du film de Thierry Michel et Colette Braeckman sur le docteur Mukwege, héros de la lutte contre les viols de guerre. Prix : 6.5 et 5 EUR
Lieu : rue de Montigny 58 à 6000 Charleroi
• av. Golenvaux 14 à 5000 Namur
Infos : www.cineleparc.be • www.lecaméo.be

// Deuil fraternel

Le jeudi 23 avril à 20h, l'ASBL Cancer et Psychologie organise une conférence sur le thème : "Perdre un frère ou une sœur, un deuil qui remue". Prix : 10 EUR
Lieu : ch. de Louvain 479 à 1030 Bruxelles
Infos : 02/735.16.97 • www.canceretpsy.be

// Infarctus : que faire ?

Le jeudi 23 avril à 19h, le musée du Grand Curtius accueille Etienne Hoffer (chef de service Cardiologie au CHR Citadelle) pour une conférence sur le thème : "Infarctus, que faire ?" Gratuit
Lieu : Féronstrée 136 à 4000 Liège
Infos : 04/238.52.00 • www.liege.be

// Logiciels libres

Le vendredi 24 avril dès 9h, l'ASBL Abelli organise l'événement Associlibre : une journée d'échanges autour des logiciels libres, pour les acteurs du monde associatif. Gratuit (inscription nécessaire)
Lieu : mundo-B, rue d'Edimbourg 26 à 1050 Bruxelles
Infos : www.associlibre.be

// Travail d'artiste

Le vendredi 24 avril de 10h à 16h, l'ASBL Culture & démocratie et Point Culture s'associent pour l'organisation d'un colloque sur le thème du travail d'artiste. Prix : 5 EUR
Lieu : rue Royale 145 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/737.19.60 • www.cultureetdemocratie.be

// Cancer du sein

Le vendredi 24 avril de 12h à 14h et le lundi 27 avril de 17h à 19h se tiendra une conférence sur le thème : "Cancer du sein : prévention en 2015". Gratuit
Lieu : bd Zoé Drion à 6000 Charleroi (24 avril) • Grand'Rue 3 à 6000 Charleroi (27 avril)
Infos : 071/86.70.03 • www.charleroi-ville-sante.be

// Après la croissance

Le samedi 25 avril de 14h30 à 17h30, le Cepeps et Etopia organisent une conférence intitulée : "Etat stationnaire : de la hantise à l'urgence". Et si l'après-croissance était porteuse de nouvelles promesses ? Prix : 10 EUR (tarif réduit = 5 EUR)
Lieu : Clos Chapelle-aux-champs 19 à 1200 Bruxelles
Infos : www.cepeps.eu

// Bienveillance

Le mardi 28 avril à 19h30, l'Université de paix convie à une conférence sur le thème : "Bienveillance - Les enfants sont des personnes... et les parents aussi !" Prix : 10 EUR
Lieu : bd du Nord 4 à 5000 Namur
Infos : 081/55.41.40 • www.universitedepaix.org

// Printemps arabe

Du mercredi 29 avril au mercredi 3 juin, de 19h15 à 21h15, l'association Lumen Vitae organise un cycle de six conférences intitulé : le monde musulman en crise. Prix : 48 EUR
Lieu : rue Washington 186 à 1050 Ixelles
Infos : 02/349.03.77 • www.lumenvitae.be

// Générations en questions

Le jeudi 30 avril de 9h30 à 12h30, les ASBL Énéo et Cultures&Santé convie à une matinée de découverte de l'outil l'M[age]. À destination de personnes souhaitant traiter de questions intergénérationnelles en animation. Gratuit (inscription nécessaire)
Lieu : rue d'Anderlecht 148 à 1000 Bruxelles
Infos : 02/558.88.10 • www.cultures-sante.be

// Pleine conscience

Le jeudi 30 avril de 18h30 à 20h, la faculté de Psychologie de l'Ulg invite à une conférence sur le thème : "La pleine conscience : mythes et réalités" Gratuit
Lieu : salle Portalis, bd du Rectorat B31 à 4000 Liège
Infos : 04/366.20.24 • www.fapse.ulg.ac.be

// Vivre le deuil

Un mercredi soir par mois, l'ASBL Cancer&Psychologie organise un groupe de parole pour personnes en deuil nommé "espace-oxymore". Un entretien individuel préliminaire est nécessaire.
Lieu : av. de Tervuren 215/14 à 1150 Bruxelles
Infos : 0487/20.89.49 • www.canceretpsy.be